

Rapport public Parcoursup session 2025

IUT Aix-Marseille - Site de Marseille St Jérôme - BUT - Chimie - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

IUT Aix-Marseille - Site de Marseille St Jérôme - BUT - Chimie - en apprentissage (2718)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
IUT Aix-Marseille - Site de Marseille St Jérôme - BUT - Chimie - en apprentissage (2718)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	336	11

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats au lycée et progression en physique-chimie, mathématiques, LVA, français. Notes au Baccalauréat : épreuves anticipées de français, et si déjà obtenu, en physique-chimie et mathématiques.	Bulletins, Fiche avenir.	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Appréciations de l'équipe pédagogique dans toutes les matières.	Bulletins, Fiche avenir.	Important
Savoir-être	Assiduité et comportement dans toutes les matières.	Bulletins, Fiche avenir.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Prise de contact lors de la journée portes ouvertes (ou forums). Motivation pour la formation par apprentissage. Cohérence entre le type du baccalauréat (et les spécialités choisies) et la formation.	Lettre de motivation et parcours scolaire.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, associatif, bénévolat, expérience professionnelle, expérience internationale (apport de ces activités dans le cadre du projet professionnel).	Rubrique "Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires".	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Incohérence entre le type de baccalauréat (et les spécialités choisies) et la formation

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Pour réaliser le recrutement dans la formation, la commission se base sur les résultats académiques obtenus en première et en terminale, les notes obtenues aux épreuves anticipées et de spécialité du baccalauréat, ainsi que sur des éléments qualitatifs tels que les appréciations de l'équipe pédagogique du lycée, le degré de cohérence entre le type (ou les spécialités) du baccalauréat et la formation, la prise de contact (lors de la journée portes ouvertes, des forums ou des visites dans les lycées), la lettre de motivation et la fiche avenir.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Il est conseillé aux candidats de bien indiquer dans la lettre de motivation comment ils ont connu la formation, en particulier s'ils ont pris contact avec des enseignants de la formation lors de la journée portes ouvertes, des forums ou des visites dans les lycées.
- Par ailleurs, afin d'appuyer le dossier de candidature, ne pas hésiter à expliquer dans la lettre de motivation les points particuliers et les situations atypiques.
- Si votre dossier est retenu, vous serez convoqué à un entretien (voir rubrique "épreuves orales") **en présentiel** sur le site de St Jérôme (Marseille 13ème arrondissement). Des entretiens en visio-conférence seront tolérés de manière tout à fait exceptionnelle sous réserve de raison justifiant votre impossibilité à vous rendre sur place (éloignement de Marseille supérieur à 250 kms).

Signature :

Lionel NICOD,

Directeur de l'établissement IUT Aix-Marseille - Site
de Marseille St Jérôme